

Formation « Prévenir la tuberculose en élevage bovin »

Jeudi 11 mai 2023 de 9h30 à 17h30

A la

Salle associative (parking de la mairie)

Sainte Honorine la Chardonne

Retournez votre bulletin d'inscription complété au

GDS ORNE

76-78 Chemin de Maures - 61000 ALENÇON



FORMATION

**Prévenir la tuberculose
en élevage bovin**



Protéger son élevage

Comprendre et Agir

Petits groupes (15 personnes max)

Ouvert aux éleveurs de bovins sans prérequis

Formation gratuite pour les participants, co-financée par des fonds :

Attestation de formation fournie à l'issue de la journée

Le stagiaire doit obligatoirement participer à la journée complète

Nombre de places limité – Inscription préalable obligatoire

Contactez votre GDS

NB : Pour les personnes en situation de handicap
souhaitant participer, nous contacter au préalable

Responsable de stage: Céline MAUDET
GDS de l'Orne: 76 chemin de Maures 61000 ALENÇON Tél: 02 33 80 38 38
Courriel: gdsco@gdsco.fr
Site internet : www.gds61.fr



Le GDS de l'Orne est certifié en tant qu'organisme de formation :



Financé par



Objectif

Prévenir les risques d'introduction et de diffusion de la tuberculose au sein de son élevage et vers les autres élevages

Partie 1:

Diaporama, quizz et échanges - durée 2h30

Objectif: connaître la maladie et prendre conscience de l'importance de la prévention

La Tuberculose: enjeux collectifs et individuels—la situation épidémiologique—Caractéristiques, les vecteurs, le diagnostic

Partie 2 :

Travail en sous-groupes et restitutions en groupe plénier puis diaporama - durée 1h45

Objectif : identifier les différents facteurs de risque

Identifier les risques de contamination et de diffusion de la tuberculose liés à l'introduction, au voisinage, à l'environnement, aux intervenants et visiteurs, à la conduite d'élevage

Intervenants

Ces formations sont assurées par un binôme vétérinaire praticien GTV et intervenant GDS

Cette formation laisse une grande place aux échanges

Partie 3 :

Travail en sous-groupes et restitutions en groupe plénier puis diaporama - durée 1h45

Objectif : Être capable de mettre en place des mesures de prévention des différents risques précédemment identifiés

Trouver des pistes pour renforcer ou faire évoluer ses pratiques pour des animaux en bonne santé

Partie 4 :

Travail individuel et échanges - durée 1h

Objectif : Evaluer et hiérarchiser les risques dans sa propre exploitation et élaborer un plan de prévention

A l'aide d'une fiche de scoring, évaluer sa situation vis-à-vis des risques identifiés puis prioriser les actions à mettre en œuvre sur son exploitation